

COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 17 mars 2025

Date de convocation : 11/03/2025

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le

ID : 017-211700869-20250317-CM20252_10-DE



Délibération N° 2025/02/010

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

Quorum : 14

OBJET : Personnel communal -tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, DAVID Claudia, GUERIN Florian, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : BOTON Monique pouvoir à MONTALESCOT Eveline, SIAUDEAU Michel pouvoir à GIRARD Jean-Paul, MORAUD Laurent pouvoir à WATTEBLED Stéphane, Le MENI Nadège pouvoir à DAVID Claudia, GIRAUDEAU Samuel pouvoir à TREFFANDIER Nathalie.

Excusée : LATOUCHE Céline.

Secrétaire de séance : TREFFANDIER Nathalie.

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser le tableau des effectifs comme suit :

- Création de deux postes d'adjoints techniques territorial principal de 1ere classe au 17/06/2025 suite à avancement de grade à l'ancienneté.

1°/ AGENTS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	Pourvu	Non pourvu		
- Ingénieur Principal	1	0	Sur emploi fonctionnel de DGS	
- Emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services d'une commune de 2 000 à 10 000 habitants	1	0		
-Ingénieur territorial	1 au 15/11/2025			Création
- Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1-1 15/11/2025	0		Suppression suite à promotion interne sur le grade d'Ingénieur territorial
- Rédacteur	2	0		
- Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} Classe	2	0		
-Adjoint administratif	1			
- Agent de Maîtrise Principal	1	0		
- Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	4+2 Au 17/06/2025	0		Avancement de grade
- Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	3-2 Au 17/06/2025	0		Suppression suite à avancement de grade
-Adjoint technique	+ 1 au 01/04/2025			Recrutement suite à remplacement d'un départ à la retraite
- Brigadier-Chef Principal de Police Municipale	1	0		
- Adjoint du Patrimoine Principal de 1 ^{ère} classe	1			

	Pourvu	Non pourvu		
2°/ AGENTS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET				
-Adjoint Technique à 16/35 ^{ème}	1	0		
-Agent social principal de 2 ^{ème} classe à 17,5/35 ^{ème}	1	0		
-Adjoint administratif à 17.5/35 ^{ème}		1		Pourvu par un contractuel

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le tableau des effectifs tels que proposés comme ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

La secrétaire de Séance

Éric PANNAUD

Nathalie TREFFANDIER



Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous-préfecture et
publication ou notification le

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le



ID : 017-211700869-20250317-CM20252_10-DE